

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Membres du codir présents : Aguilard Eric, alfonso christophe, Amouroux Bernard, Arazyls Marie ■ Christine, Bensoussan Yves, Campos Alain, Caperan Patrick, Gerrero Laurence, Henninger Jacky, Maurens Jean-Pierre, Messara Jean-Claude, Pereira Jerome,

Membre du codir absent excusé Lembourg Patrick.

Membres du codir en retard excusé Galy Sylvain, Eric Laffont.

Début de séance : 18h40

1. Bilan du trésorier et travaux

- Présentation du bilan du trésorier.
- Détail des travaux en cours et des travaux à réaliser.
- Urgences : clôture à réaliser, compteur et disjoncteurs.
- Insonorisation du pas de tir 25 mètres (partie haute).
- Travaux concernant également le pas de tir arbalète.
- Pour la clôture, appel à des bénévoles afin d'organiser les travaux le samedi.
- Le pas de tir 100 mètres est entièrement terminé.

2. Ambiance et fonctionnement du club

- Échanges sur l'ambiance générale du club, du comité directeur (CODIR) et des bénévoles.
- Chacun participe et s'investit selon ses possibilités.

3. Assemblée générale — organisation du vote

- Le bulletin de vote comportera les membres sortants ainsi que les nouveaux candidats.
- Une rubrique sera prévue pour le président, avec un choix « Oui » ou « Non » concernant l'acceptation de Bensoussan Yves.
- Un courriel sera préparé à destination des membres actuels, après validation, avec la liste des candidats, des membres sortants et des trois entrants.
- Rappel dans le courriel : l'assemblée générale doit être valablement constituée avec un cinquième des adhérents à jour de leur cotisation. Les votants doivent être présents et avoir 16 ans révolus.

- À l'entrée, chaque adhérent recevra une enveloppe et un bulletin, ainsi qu'un bulletin supplémentaire pour chaque procuration détenue.
- Chaque adhérent ne pourra détenir qu'une seule procuration.
- Deux personnes seront présentes à l'entrée avec la liste actualisée des adhérents afin d'assurer l'enregistrement des participants.

4. Bureau de vote et matériel

- Accueil et enregistrement : Gerrer Laurence et Aguilard Eric.
- Bureau de vote : Maurens Jean-Pierre, Laffont Eric et Campos Alain.
- Prévoir un isolement, des stylos, des enveloppes et les bulletins de vote.

5. Présences et arrivées

- Arrivée de Laffont Eric à 18h49.
- Arrivée de Galy Sylvain à 19h10.

6. Repas et préparation de la salle

- Prévoir le repas en quantité identique à celle de l'année précédente.
- Prévoir également des bières sans alcool.
- La préparation de la salle sera effectuée le samedi à partir de 14h.

7. Communication

- Préparation de l'affiche concernant l'assemblée générale sur le site internet du club, à réaliser avant le 8 octobre.

8. Membre d'honneur

- Gérard Pinelli est désigné membre d'honneur à l'unanimité. ● Il est décidé de l'exonérer de cotisation.

9. Consommation d'alcool

- La consommation d'alcool est interdite avant et pendant les séances de tir. ● Après le tir, la consommation devra rester très modérée.

10. Règlement intérieur — TSV

- Le règlement intérieur TSV devra être complété par une page BIO TSV et une page BII concernant le 100 mètres.
- Élaboration des conditions d'accès au calibre .22 Long Rifle et aux armes équipées d'un modérateur de son, selon les créneaux définis.

11. Horaires et réservations

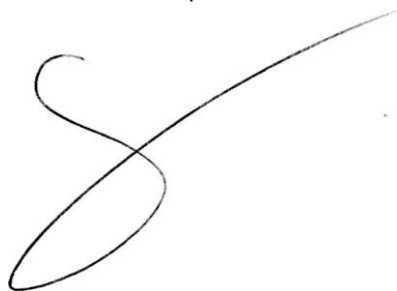
- Inscription obligatoire des tireurs sur le site internet du club.
- Le samedi et le lundi matin, de 9h30 à 12h30, les créneaux concernent les calibres autres que le .22 Long Rifle.
- Un créneau supplémentaire est prévu le mercredi matin au départ.
- Le reste du temps, les créneaux restent d'une heure sur inscription et peuvent concerner tous les calibres, le .22 Long Rifle ainsi que les armes équipées d'un modérateur de son.

12. Munitions, postes et cibles

- Obligation d'utiliser des munitions avec ogive en cuivre ou en plomb.
- Les personnes ayant réservé un créneau vert doivent impérativement libérer leur poste avant le début de l'heure suivante. • Utilisation exclusive de cibles de type FF Tir.
- Tout abus de sursréservation ou tout créneau réservé mais non honoré fera l'objet d'un suivi et sera repéré.

Fin de séance 20h15

Le secrétaire Alfonso Christophe

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a long horizontal stroke extending to the right.